**La grammaire générative**

La grammaire générative est une théorie linguistique élaborée essentiellement par Noam Chomsky.

L’ouvrage de base de Chomsky est *Structures syntaxiques* (1957). Il y définit la grammaire comme l’ensemble fini de règles qui permettent de produire la totalité des énoncés grammaticaux possibles d’une langue donnée.

Elève du distributionnaliste Harris, Chomsky construit sa théorie en opposition avec les principes du distributionnalisme. Critiquant le modèle distributionnel, il refuse une grammaire de listes, élaborée sur la base d’un corpus fini de phrases d’une langue.

Chomsky distingue la connaissance des règles *(la compétence)* et l’emploi, la mise en pratique des règles *(la performance)*.

Chomsky définit une théorie capable de rendre compte de la créativité du sujet parlant, de sa capacité à émettre et à comprendre des phrases inédites. Il formule des hypothèses sur la nature et le fonctionnement du langage.

Est dite générative, la grammaire qui regroupe l’ensemble des règles qui permettent d’engendrer toutes les phrases grammaticales possibles d’une langue. Cette grammaire est un mécanisme fini qui permet de générer l’ensemble infini des phrases grammaticales d’une langue. Formée de règles définissant les suites de mots qui sont permises, cette grammaire constitue le savoir linguistique des sujets parlant d’une langue, c’est-à-dire leur compétence linguistique ; l’utilisation particulière que chaque locuteur fait de la langue dans une situation particulière de communication relève de la performance.

« La grammaire générative désigne divers système formels de représentation de la compétence linguistique des sujets parlants. En tant que modèle de la compétence, la grammaire d’une langue est un système génératif en ce sens qu’elle est conçue comme un mécanisme fini capable d’engendre automatiquement toutes et rien que les phrases grammaticales de cette langue… » (Mounin)

**Compétence / Performance**

Le terme de compétence désigne un ensemble structuré de connaissances et d’aptitudes linguistiques acquises et partagées par les locuteurs d’une même langue. Ce savoir commun, appelé également grammaire intériorisée, est ce qui permet aux sujets parlants de produire et de comprendre un nombre théoriquement illimité de phrases. C’est la compétence qui explique, par exemple, la capacité d’un locuteur à émettre un jugement sur la grammaticalité d’un énoncé, c’est-à-dire sur sa conformité aux règles qui régissent la grammaire de sa langue.

A cette capacité théorique, s’oppose la performance, qui correspond à la mise en application effective de ces connaissances linguistiques, chez le sujet, au cours de la production des énoncés dans des situations de communication spécifiques.

Pour représenter les phrases, Chomsky adopte la forme de l’arbre. Des règles de réécriture à partir des arbres sont créées. On les formalise, par exemple, comme suit : P → SN + SV

Ces règles de réécriture sont héritées de l’analyse distributionnelle. Dans le cas où celles-ci donnent des descriptions différentes pour des phrases de sens semblables, Chomsky emploie des règles de transformation symbolisées par une double flèche. On parle alors de grammaire générative et transformationnelle.

Ex. : L’enfant mange un fruit. $⇒$ Un fruit est mangé par l’enfant.

 Par la réécriture et la transformation, Chomsky distingue deux niveaux : celui des *structures profondes* et celui des *structures de surface*, issues d’une transformation.

Ex. : La mère entend quelque chose.

L’enfant chante.

La partie transformationnelle de la grammaire permet d’obtenir :

 *La mère entend que l’enfant chante. / La mère entend l’enfant chanter.*

Les *transformations* sont des opérations qui convertissent les structures profondes en structures de surface sans affecter l’interprétation sémantique faite au niveau des structures profondes.

 Une grammaire générative constitue un système à trois composantes : syntaxique, sémantique et phonologique. Une grammaire générative est un système de règles qui relie des signaux phonétiques à leur interprétation sémantique par l’intermédiaire d’une partie centrale, la composante syntaxique, qui attribue à chaque séquence de signaux une description structurale sous forme d’indicateurs syntagmatiques.

**La théorie standard étendue**

Deuxième version de la grammaire générative, la *théorie* *standard étendue*, est exposée dans *Aspects de la théorie syntaxique* (1965). Elle redéfinit les rapports entre syntaxe et sémantique. Prenons l’exemple de la négation. Pour la phrase *« Pierre n’aime pas Marie. »*, la théorie standard parlait de « Pierre aime Marie + transformation négative ».

Dans la deuxième version, Chomsky explique que *« Pierre n’aime pas Marie. »* peut aussi correspondre à :

* *Pierre n’aime pas* ***Marie***(il aime Suzanne).
* *Pierre n’****aime*** *pas Marie* (il l’adore).
* ***Pierre*** *n’aime pas Marie* (c’est Hector qui aime Marie).

Dans la théorie étendue, la sémantique déborde sur la syntaxe. Cela provoque une rupture au sein de la grammaire générative et la création d’une dissidence : la sémantique générative, qui développe une analyse en termes de logique.